Compte rendu réunion du Conseil Municipal

Du 06/07/2017

Date de convocation: 01/07/2017

<u>PRESENTS</u>: M. ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean-Luc, M. MESPLES Noël, Mme ROBECQUE Amandine, Mme MANFRINATO Mélissa, Mme LOUPADIERE Lynda, M. OLIVA Charles, M. SAJDAK Henri, Mme DJOURI Fadhéla, Mme DEMESSANCE Florence, M. DA SILVA CORREIA Manuel

EXCUSEES: Mme. RIZZO Nadine (pouvoir donné à M. MESPLES Noel), Mme RAMAHERRIRARINY Liliane (pouvoir donné à Mme FLOURY Clara), Mme VILLAESCUSA Sylvie (Pouvoir donné à M. LORRAIN Jean-Luc)

Secrétaire: Madame LOUPADIERE Lynda

COMPTE RENDU:

-1) Approbation des comptes rendus des conseils du 28/04 et du 24/05

Approuvés à l'unanimité.

-2) Division de propriété en vue de vente parcelles n° 543-1030-1370

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de vente de la parcelle pour parti de la division 1370 et pour parti de la division 543 dont la surface totale est de 480 m² environ au lieudit Rouge.

Il présente le devis de la société VALORIS Géomètre-Expert consistant à diviser le terrain en deux parties pour la mise en vente ; celui-ci s'élève à 1660.00 € HT.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la vente des parcelles divisées pour un montant de 40 000 € TTC. Il précise que le solde des parcelles 1370 et 543 sont impactées de réseau électrique et pluvial formant une servitude d'utilité publique et pourront être cédées tout en respectant les critères de constructibilité (restriction) liées à ces servitudes.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

-3) Acquisition parcelle n° 1383 à l'euro symbolique (Route de Caujac)

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2016-56 du 28 octobre 2016 concernant le bornage « Route de Caujac » et l'acquisition de la parcelle n° 1383. Afin que l'acte soit enregistré, il convient de prendre une délibération mentionnant le prix de l'acquisition de la parcelle.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

-4) Bien Colomiès

Reporté au prochain Conseil

-5) <u>Convention transfert dans le Domaine Public des équipements communs « Souleilla de Loumaing »</u>

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que COLOMIERS HABITAT a déposé en date du 18 juillet 2014 une demande d'autorisation de permis d'aménager pour 9 lots sous le n° PA 03123114X0001.

Il informe le Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de passer une convention avec le maître d'ouvrage afin de définir les conditions de transfert en pleine propriété à titre gratuit dans le domaine public de la Commune de la totalité des

terrains et équipements communs à réaliser lors de la Construction du lotissement d'habitation projeté par le maître ouvrage. Cette convention lui permettrait de substituer à l'obligation de constituer un Association Syndicale.

Cette convention permettra de fixer les règles et obligations de chacune des deux parties. Monsieur le Maire donne lecture de cette dernière et demande l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

-6) <u>Divers travaux</u>

Monsieur le Maire présente plusieurs travaux à effectuer sur la Commune et demande au Conseil municipal de se prononcer quant à la priorité.

Tout d'abord:

- L'aménagement de voirie et allée Cimetière, il présente le :
 - o Devis de l'entreprise AGUIRRE pour un montant de 5858.50 € HT
 - o Devis de l'entreprise TTP pour un montant de 6171.87 € HT
- La création de stationnement parking salle polyvalente, il présente le :
 - o Devis de l'entreprise AGUIRRE pour un montant de 16 922.00 € HT
 - o Devis de l'entreprise T-TP pour un montant de 20635.70 € HT
- L'aménagement de la placette triangulaire, il présente :
 - o Devis de l'entreprise AGUIRRE pour un montant de 3470.50 € HT
 - o Devis de l'entreprise MARTY pour un montant de 3490.75 € TH
- La rénovation du Chemin de Capayrou, il présente le :
 - o Devis de l'entreprise AGUIRRE pour un montant de 5180.00 € HT
 - o Devis de l'entreprise MARTY pour un montant de 10180.00 € HT
- La création accès pour plateforme de distribution sur terrains 1 et 2, il présente le :
 - o Devis de l'entreprise MARTY pour un montant de 2340.00 € HT
 - o Devis de l'entreprise AGUIRRE pour un montant de 6080.00 € HT
- L'aménagement Mairie et abords, il présente le :
 - o Devis de l'entreprise AGUIRRE pour un montant de 5858.50 € HT
 - o Devis de l'entreprise T-TP pour un montant de 5704.20 € HT + 6171.87 € HT
- La rénovation du Chemin de la Craste ; il présente le :
 - o Devis de l'entreprise MARTY pour un montant de 6797.50 € HT
 - o Devis de l'entreprise AGUIRRE pour un montant de 2134.00 € HT

Le Conseil Municipal approuve tous ces travaux et indique de procéder à la création accès pour plateforme de distribution sur terrains 1 et 2 en priorité et de choisir le devis de l'entreprise MARTY.

-7) Bien sans Maître

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite aux démarches effectuées depuis 2012 auprès des différentes administrations, à savoir :

- Centre des Impôts Fonciers de Toulouse (domaines)
- Conservation des hypothèques à Muret,
- Maître Delpech, Notaire à Auterive,

concernant le bien cadastré n° B 404 situés sur la commune de Grazac au nom de Monsieur CAZAJUS Philippe décédé, sans héritier déclaré ou revendiquant la succession et connu.

Il propose que ce bien sans maître soit acquis de plein droit par la Commune en application des articles 713 du Code Civil et L.25 du Code du Domaine de l'Etat.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

-9) <u>Intégration dans le Domaine Public l'Impasse de la Bourdette</u>

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'intégrer dans le domaine public de la Commune l'Impasse de la Bourdette suite à son acquisition.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

-10) Division parcelle WA 25 pour vente

Reporté au prochain Conseil

-11) Questions diverses

- Annulation du festival SOUND ON le 8/07/2017
- Demande renouvellement du prêt de la salle par l'association Bougez Bougez : ok à l'unanimité.
- Préparation fête du 14 juillet et fête locale du 1^{er} Week-end de septembre.

Séance levée à 23h00

Approuvé 29 septembre 2017 à l'unanimité

M. ZDAN	M. MESPLES	
M. LORRAIN	Mme ROBECQUE	
Mme VILLAESCUSA	Mme DJOURI	
Mme DEMESSANCE	Mme RAMAHERIRARINY	
Mme MANFRINATO	Mme FLOURY	
Mme RIZZO	M. SAJDAK	
M. DA SILVA CORREIA	M. OLIVA	
Mme LOUPADIERE		